COMMUNE DE
BEX

Au Conseil communal de Bex

Postulat Circé Fuchs au nom de la Commission ordinaire chargée du préavis municipal 2025/16

« Pour une médiation culturelle des fouilles archéologiques de l'EMS»

Lors de la visite des fouilles archéologiques entreprises sur le terrain de l'agrandissement de l'EMS La Grande Fontaine, la commission a eu l'opportunité de voir la grandeur des vestiges mis au jour et d'avoir des explications du chef de la fouille sur les avancées et les premières hypothèses sur l'utilisation de ces bâtiments. Au-delà du souhait que des Journées Portes ouvertes soient organisées durant les fouilles, la commission souhaite que la Municipalité entreprenne des démarches de médiation culturelle après avoir reçu le rapport final de ces fouilles. Ce rapport sera délivré à la fin de la période dite de post-fouille (financée exclusivement par le Canton) ; c'est une période dans laquelle les chercheurs analysent l'ensemble des données récoltées lors des fouilles, restaurent les objets et formulent leurs hypothèses finales. Ces dernières, ainsi que des plans et des photographies du site et des objets, seront regroupées dans le rapport que la Municipalité recevra.
Notre demande est que de ce rapport émane une médiation culturelle à Bex-même. A titre d'exemple, la Municipalité pourrait faire, ou faire faire par des spécialistes, des posters dans la Maison de Commune sur la base dudit rapport. Il s'agit d'une mesure extrêmement peu coûteuse, laquelle permet toutefois de rendre le projet accessible à un maximum de Bellerin-es.
Dans ce cadre, la Commune pourrait profiter de réaliser une frise chronologique retraçant l'histoire locale, et intégrant les vestiges archéologiques découverts jusqu'à ce jour sur le territoire de la commune. Il serait bon d'envisager aussi un parcours sur les différents lieux historiques/archéologiques de la commune, en commençant par les lieux des vestiges découverts, avec un QR code renvoyant à des photos et notices plutôt que d'installer un système de panneaux souvent lourds et parfois difficiles à mettre en place. Il ne faut pas oublier non plus tout le bénéfice que l'on retire de visites par une personne habilitée, s'inspirant pour cela des visites mises en place localement comme à Avenches ; malgré l'extension des offres numériques, l'expérience montre que le contact personnel avec un guide, son expérience et son discours propre, reste attractif et recherché.

Ainsi la Commission ordinaire souhaite demander à la Municipalité d'étudier la possibilité d' :

- **Appuyer la mise en œuvre rapide et effective** d'actions de médiation culturelle dans les prochains mois dès la réception du rapport de fouilles

  et de

- **Garantir la continuité** de ces démarches entre les différents mandats exécutifs et législatifs, sur plusieurs années.

Bex, le 11 septembre 2025

Pour la Commission ordinaire
chargée du préavis municipal
2025/16

Circé Fuchs